



Demande de nationalité française

Par **tahar**, le **29/08/2010** à **14:09**

Bonjour, rnje suis à la recherche d'un avocat spécialisé en matière de demande de nationalité par filiation refusé par le tribunal et c'est avocat connaissant spécialement la loi Malgache après l'indépendance. rnNormalement j'ai encore le droit de demander la nationalité par filiation paternelle, Nous déposons 4 dossiers (pour les quatre frères) de demande de nationalité française au tribunal d'instance de paris nous réceptionné deux réponse positif et deux refusé, et nous faire deux recoure au ministère de la justice mais la réponse est négatifs.rnAidez-moi svp. J'ai besoin d'un avocat connaissant bien ce genre de situation et merci d'avance

Par **mimi493**, le **29/08/2010** à **16:40**

Vous ne demandez pas la nationalité française, vous demandez à ce que votre nationalité française soit reconnue par la délivrance d'un certificat de nationalité française.rnrnIl doit y avoir une raison aux deux refus sur 4. Que disent les refus ?rnIl n'y a pas un problème selon la date de naissance ?